



*Communiqué de presse
Paris, le 15 décembre 2017*

Hébergement d'urgence en période hivernale Point hebdomadaire du 15-12-2017

En période hivernale, l'État renforce considérablement les moyens mis en œuvre pour assurer la mise à l'abri des personnes à la rue, partout où cela est nécessaire. Chaque vendredi jusqu'au mois de mars, la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris, tient à jour le déploiement de ce dispositif d'hébergement.

2 614 places ouvertes en Île-de-France à ce jour

A ce jour, en Île-de-France **2 614** places supplémentaires d'hébergement hivernal sont ouvertes. **1 230** sont réservées à des familles (dont 455 à Paris), et **800** sont ouvertes à Paris.

D'une manière générale, le plan hivernal 2017-2018 a permis d'identifier **4 436** places mobilisables en Île-de-France (**1 641** à Paris). Celles-ci sont ouvertes en fonction des besoins et de l'évolution des températures.

Une mobilisation constante toute l'année


La mobilisation des services de l'État ne se limite pas à la période hivernale. Chaque jour de l'année, la préfecture de la région Île-de-France héberge 100 000 personnes (équivalent de la ville de Nancy), et y consacre un budget de près de 900 millions d'euros, soit plus de la moitié du budget national.

L'État assure le financement de 100% des places d'hébergement d'urgence et peut compter sur la mobilisation de ses opérateurs (le Samu Social) comme des collectivités territoriales.

C'est ainsi qu'il assure cette mission prioritaire.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)